



## L'équipe de l'Université nationale de Kyiv-Académie Mohyla, Ukraine, remporte le concours de plaidoiries Helga Pedersen 2026

Les étudiants de l'équipe de l'Université nationale de Kyiv-Académie Mohyla, Ukraine, ont été déclarés vainqueurs du concours de plaidoiries Helga Pedersen 2026, à l'issue de la finale qui les opposait à des étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Maastricht, Pays-Bas.

Il s'agissait de la 14<sup>e</sup> édition de cette compétition de procès fictifs, dont la dernière phase s'est tenue à Strasbourg du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2026. Le concours, qui consiste en une simulation de procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme, est ouvert aux étudiants en droit et se déroule en anglais. Il est organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et l'Association européenne des étudiants en droit (ELSA).

Dix-huit équipes universitaires issues de 13 pays (Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Géorgie, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, République slovaque, Royaume-Uni, Suisse et Ukraine) qualifiées après plusieurs mois de préparation de mémoires écrits et d'épreuves régionales, se sont affrontées pour atteindre la finale dans une affaire fictive portant sur les comportements criminels dans le cyberspace, les outils d'intelligence artificielle dans l'administration de la justice, et le droit à un procès équitable.

La finale s'est tenue dans la salle d'audience de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme le vendredi 5 juin 2026, devant un jury composé de d'experts et de praticiens du droit et de l'auteur de l'affaire proposée. Le jury a été présidé par la Juge Diana Sârcu, juge élue au titre de la République de Moldova.

De plus amples informations sur cette 14<sup>e</sup> édition du concours et sur les concours précédents sont disponibles [ici](#) et sur le [site web du concours Helga Pedersen](#).

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur [www.echr.coe.int](http://www.echr.coe.int).

Suivez la Cour sur Bluesky [@echr.coe.int](#), X [ECHR CEDH](#), [LinkedIn](#), et [YouTube](#).

Contactez [ECHRPress](#) pour vous abonner aux communiqués de presse.

Où trouver les communiqués de presse ? [HUDOC - Recueil des communiqués de presse](#)

### Contacts pour la presse

[echrpress@echr.coe.int](mailto:echrpress@echr.coe.int) | tel: +33 3 90 21 42 08

Les demandes des journalistes peuvent être formulées auprès de l'Unité de la presse par courriel ou téléphone.

Jane Swift (tel : + 33 3 88 41 29 04)

Tracey Turner-Tretz (tel : + 33 3 88 41 35 30)

Denis Lambert (tel : + 33 3 90 21 41 09)

Inci Ertekin (tel : + 33 3 90 21 55 30)

Claire Windsor (tel : + 33 3 88 41 24 01)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits d